

Conseil d'administration N°1

Du mardi 3 octobre 2017

Début de la séance : 17h30

Quorum : 16

Membres absents excusés titulaires : Mme FOUQUE (Personnalité qualifiée), Mme PAYAN (Représentant de la collectivité territoriale de rattachement), M. AMBROSINI, Mme GUERIN (Personnels d'enseignement et d'éducation) MM LEXPERT, MAILLARD (Parents d'élèves liste FCPE),

Membres présents : Mme PIERRE (Principale), M. LECONTE (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la SEGPA), Mme DELASARA (Ajointe-gestionnaire)

M. LANFRAY (Représentant de la collectivité territoriale de rattachement)

M. POIRIER, Mme ASTIER (Collectivité locale)

M. MOULAIN, M. LENEYLE, Mme DELHOUME, Mme GAVELLE, M. LOCHE, Mme DABERT (Personnels d'enseignement et d'éducation),

M. COUDERC, Mme PIZANO, Mme FABRE (Personnels d'administration, ouvriers et de service)

Mme TORLET, Mme MICHEL-HOUDIARNE, M. SOUCHET, Mme BIOUSSE, Mme DAVIN (Parents d'élèves liste FCPE),

M. PLASSE, Mlle DEROUdilHE, Elèves

Mme FABRE est désignée comme secrétaire de séance.

Mme PIERRE remercie l'ensemble des participants et demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du Conseil d'Administration du 04.07.17.

Il est donc approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Mme PIERRE rappelle l'ordre du jour et demande s'il y a des questions diverses :

- Questions posées par les parents d'élèves

1 Sécurité aux abords du collège et ce qui est prévu à très court terme pour assurer la sécurité des élèves : passage piéton matérialisé, trottoirs, barrières, pistes cyclables, rue à sens unique...

2 Transport

Les problèmes de transports depuis Châteauneuf et Malataverne de la rentrée de septembre ont été résolus

Les parents d'élèves souhaitent évoquer la sécurité aux alentours du collège, passage piéton effacé, bus sur la route du fait du stationnement sauvage des parents.

M. POIRIER : lors d'une réunion du CLSPD, le nouveau directeur de Montélibus a évoqué les problèmes de sécurité aux abords du collège Monod.

Les travaux sont prévus fin 2017, route de Châteauneuf ; une étude et une réorganisation de la route sont prévues devant le collège.

Mme MICHEL-HOUDIARNE : c'est à l'étude depuis 2ans.

M. POIRIER : en ce qui concerne le passage piéton, la réponse sera donnée le plus vite possible. Les services techniques vont intervenir

Mme MICHEL-HOUDIARNE remercie pour la navette du secteur des champs mais qui ne dessert qu'une petite partie de la route de Saint Paul.

M. POIRIER : un réajustement est à voir et à faire remonter lors du prochain CLSPD.

Mme DELHOUME demande jusqu'où iront les travaux route de Saint Paul.

M. POIRIER les travaux vont jusque Midas. Des pistes cyclables sont prévues comme sur la route d'Espeluche.

M. LOCHE : devant le Leader Price des poteaux gênent. Sur les pistes cyclables route d'Espeluche il y a beaucoup de gravier et bouches d'égout.

M. GAMORE : Les nouvelles constructions route de Châteauneuf sont en décalage sur l'alignement général.

Mme DAVIN demande si les parents et les personnels du collège seront consultés avant le réaménagement devant l'établissement.

Résultats DNB :

Mme PIERRE remercie les équipes pour le travail réalisé, les agents, les surveillants et les parents - conjonction de toute cette spécificité.

La remise des diplômes aura lieu le 13 octobre 2017 à 18h avec les anciens professeurs principaux.

Mme PIERRE a interrogé M. DELOIN, COP. Actuellement aucune information n'est donnée à ce sujet sur l'expérimentation « choix laissé aux familles pour l'orientation 3^{ème} ».

18h06 Arrivée de Mme DABERT

Dans le cadre des « devoirs faits » Mme OULIEU prépare un projet qui sera présenté le jeudi 12 octobre aux équipes.

- Fonctionnement.

Délégations de signature

Le chef d'établissement délègue sa signature pour les domaines suivants :

- Au Principal Adjoint : convention de stage – signature des bulletins scolaires – champ disciplinaire (hors exclusion supérieure à 8 jours)
- Au Directeur de SEGPA : convention de stage - signature des bulletins scolaires – champ disciplinaire (hors exclusion supérieure à 8 jours)
- A l'adjoint gestionnaire : bon de commande inférieur à 800.00 ht

Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 abstention : 0

Convention type Dima

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention DIMA pour les élèves qui bénéficient de cette organisation pour l'année 2017-2018.

Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 abstention : 0

Départ de M. LANFRAY 18h15

Convention type : stage élèves Monod

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention pour l'organisation des stages des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} collège, 4^{ème} SEGPA et 3^{ème} SEGPA.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Convention EREA/Monod (échange)

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention pour les modalités d'organisation de la formation des élèves de l'EREA et du Collège Monod dans les cinq champs professionnels des deux établissements

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Convention Aloha - Montélimar Agglo

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la communauté d'agglomération de Montélimar pour :

- l'utilisation du centre aquatique Aloha
- dates : du mois de septembre 2017 au mois de juin 2018

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Mme DELHOUME signale que le Département alloue une subvention et le collège paye les installations et les cars

En ce qui concerne la piscine : 4 lignes d'eau sont facturées 106€ par heure et il faut compter 12 élèves par ligne d'eau.

Mme HOUDIARNE trouve qu'il manque de féculent à la cantine lorsqu'il y a sport.

Mme DELASARA précise qu'il y a toujours un féculent soit en entrée soit en plat chaud.

Convention prêt MP3

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec le collège de Beaumont pour le prêt de matériel 30 MP3.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Organisation financière et comptable.

Echange Allemagne 2018

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à mettre en œuvre l'organisation et le financement du voyage suivant :

Echange Allemagne 2018

Date : mars 2018 – Mai ou juin pour les allemands

Elèves : 3^{ème} : 15 élèves et 2 enseignants

Part fixe des familles : 270.00 €

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Voyage Italie 2 – Aversa 2018

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à mettre en œuvre l'organisation et le financement du voyage suivant :

Voyage Italie Aversa 2018

Date : du 18 au 24 mars 2018

Elèves : 4^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème}.

Part fixe des familles : 310.00 €

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

18h45 départ de M. POIRIER

Décision budgétaire modificative

SRH : prélèvement de 3 000.00 € pour l'achat de denrées alimentaires

Service général : prélèvement de 1 600.00 € saisie en OPC pour l'achat d'un défibrillateur

Nombre de votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 abstention : 0

Pour information :

- L'installation du défibrillateur est prévue en vie scolaire.
- SEGPA : 5 établis de la SEGPA ont été donnés au lycée des Catalins.
Enlèvement par les élèves du lycée mercredi 27 septembre 2017.
- Voyage Ardèche pleine nature : une facture non parvenue a entraîné des dépenses moins importantes. Le constat d'un reliquat de 363.49 €, nous amène à : rembourser les familles à hauteur de 11.00 €.
- Retour des élèves sur le self participatif : très bon et attractif.

IMP : indemnité pour mission particulière

La répartition faite et annexée au compte rendu.

Les IMP ont été mises en place en 2015.

M. LENEYLE référent numérique est en train de mettre en place l'évaluation numérique des 6^{ème}.

M. VOL référent développement durable a mis en place avec ses élèves et d'autres enseignants un tri des végétaux, un bac à compost a été réalisé par la SEGPA.

M. LOCHE référent Parcours Culturel accompagne les élèves dans le parcours artistique et propose des actions culturelles en lien avec les équipes pédagogiques. M. LOCHE tient à garder son IMP de 0.75, de ce fait s'abstient.

Nombre de votants : 21 Pour : 20 Contre : 0 abstention : 1

« Les devoirs faits » seront à l'ordre du jour du conseil d'administration du 7 novembre 2017. Le programme Devoirs faits permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein de leur collège, d'une aide appropriée (Mme collu, AED et les enseignants) pour effectuer le travail scolaire. Le programme sera mis en place au collège Monod après les vacances.

Mme MICHE-HOUDIARNE demande s'il y aura encore de l'accompagnement éducatif ?

Mme PIERRE confirme qu'il n'y a plus d'accompagnement éducatif.

Programme Association sportive (document joint)

Les élèves ont la possibilité de pratiquer de 12h20 à 13h20, du fitness le lundi, du hand-ball le mardi et du badminton le jeudi et vendredi.

Les mercredis : hand-ball, cross, badminton et tennis de table, athlétisme, défi nature et ski nordique.

Mme DELHOUME informe que la licence est à 20€ et un tee shirt offert.

Mme MICHEL-HOUDIARNE signale qu'il y a 10€ en moins sur le chéquier top départ.

Nombre de votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 abstention : 0

Parcours avenir (document joint)

Mme GAVELLE :

Dispositif Rebondir pour le niveau 4^{ème} s'adresse aux élèves en pré décrochage ciblés par les professeurs principaux. Petits groupes afin de créer un lien entre le collège et les élèves.

Donner l'envie de venir au collège, de continuer en 3^{ème} pour une future orientation et projet d'avenir.

Programmer des rencontres avec des projets, des professionnels, travailler sur un CV filmé, visites d'entreprises, lycées avec un engagement des élèves et des familles.

Mise en place d'un binôme pour prendre les devoirs.

Dispositif parcours personnalisé pour les élèves de 3^{ème} : parcours à l'intention des élèves en difficultés scolaires (12 élèves environ) avec l'appui de plusieurs disciplines (anglais, français et math.

M. GAMORE précise que des 3^{ème} SEGPA sont pressentis pour présenter le DNB pro.

Nombre de votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 abstention : 0

19h15 Départ de Mme PIZANO

Information :

Opération petit déjeuner auprès des élèves de 6ème.

L'objectif est que les élèves prennent conscience de l'importance du petit déjeuner et de l'équilibre alimentaire.

Actions éducatives du Conseil départemental :

2 classes pour l'action Carte blanche aux châteaux de Grignan et de Suze la Rousse (Mme GINEYS)

2 classes pour l'action L'église dans la ville au moyen-âge (Mme s DABERT et LAIGAT)

3 classes pour Le vrai du Faux (Mmes OULIEU et DABERT)

1 classe pour l'action La biodiversité dans la Drôme (Mme MENAGER - SEGPA)

1 classe pour l'action Fabrique et pratique du cadre de vie (Mme OULIEU)

Action Mobilier innovant (Salle polyvalente)

Projets libres : Enveloppe globale

Cafés littéraires (tous les 3^{ème})

2 ateliers et rencontre avec deux auteurs au collège : Martin PAGE et Alexandre CHARDIN
Plusieurs élèves « petits reporters » ont réalisé des interviews, reportages radio et écrits en collaboration avec Montélimar news, Radio M et Enjoymagazine.

Les 4^{ème} vont assister à un concert dans le cadre de concerts pédagogiques de prévention des risques auditifs « Dose le son » ces mêmes élèves devront sensibiliser les autres élèves de l'établissement avec une exposition.

M. LOCHE nous informe que les 5^{ème} vont bénéficier d'un atelier avec un slameur KAIRO et un danseur Lassino KONE, en résidence, en lien avec l'association Ardèche Afrique Solidaire (travail autour du conte) les 9 et 10 novembre.

M. LECONTE remercie les enseignants pour les sorties de l'écrit à l'écran ainsi que l'accompagnement spécifique de la police municipale.

Le nouveau site interne a été mis en place par M. LENEYLE.

Ouverture de l'agenda Pronote.

M. SOUCHET demande un questionnaire pour les conseils de classe.

Mme PIERRE remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

La séance est levée à 19h30.

A Montélimar, 9 octobre 2017

La Principale

La secrétaire de séance

C. PIERRE



S. FABRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "S. Fabre".

IMP pour l'année scolaire 2017-2018
--

Nombre total d'IMP = 8

Rappel : Il existe 5 taux de rétribution.

0.25 IMP = 312.50€

0.50 IMP = 625€

1.00 IMP = 1250€

2.00 IMP = 2500€

3.00 IMP = 3750€

Remarque : Une IMP d'un même taux n'est pas sécable

Une IMP peut être attribuée à plusieurs enseignants intervenant sur une mission.

Proposition

	Nom	Heures	Mission
Coordo AS	Mme BEUSSE	0.50	Coordonnateur AS
	Mme DOMERGUE	0.50	
Coordo EPS	Mme DELHOUME	1	Coordonnateur EPS
Parcours Personnalisé 3°	Mme DIAZ Mme JEANROI	0.5	Accompagner les élèves des Parcours personnalisés. Assurer la coordination des enseignements et le lien avec les équipes pédagogiques
Référent IFIC	M. LENEYLE	2	Accompagner les enseignants dans les usages du numérique. Développer et faciliter l'utilisation des TICE. Intervenir dans les formations au numérique des Personnels
Référent 4° Parcours avenir	Mme GAVELLE	0.25	Coordonner et développer les actions sur l'ensemble des niveaux.
Référent 5°	M. DA CAMPO	0.25	Accompagner les élèves de 5° retenus dans leur parcours en lien avec les équipes pédagogiques.
Référent 4° (dispositif Rebondir)	Mme GAVELLE	0.75	Accompagner les élèves de 4° retenus dans leur parcours en lien avec les équipes pédagogiques.
Parcours Culturel	M. LOCHE	0.75	Accompagner les élèves dans les parcours et proposer des actions culturelles en lien avec les équipes pédagogiques.
	Mme ROUBY	0.25	
Référent Développement Durable	M. VOL	0.50	
Référent devoirs faits	Mme OULIEU	0.50	Mise en place du dispositif
Décrochage scolaire	Mme STERIN	0.25	Dispositif d'accompagnement en lien avec les partenaires.
		8	

COLLEGE MONOD

MONTELIMAR 26200

PARCOURS AVENIR

5^{ème} :

- Octobre 2017 : travail et exposé sur les métiers avec un oral prévu en janvier 2018

4^{ème} :

- Octobre 2017 : Rencontres classes 4^{ème} avec M. DELOIN
- Février 2018 : visites d'entreprises
- Mars 2018: oral 1
- Juin 2018 : oral 2

Binôme à classe
pour thème de
métier

Dispositif Rebondir en 4 :

Objectif général : reconstruire une relation de confiance et de dialogue entre le jeune et l'adulte en privilégiant l'écoute, l'échange et investir sur l'estime de soi à partir de projets ouverts sur le monde du travail.

Réunion avec les familles, retour positionnement des familles, prise de contacts

Projet « entreprendre » : rencontre avec un professionnel

Projet « Faites de l'entreprise » : visite d'une entreprise

Stage en février 2018

Projet « s'adapter à l'entreprise » : lettre de motivation, cv

3^{ème} :

- Stage d'une semaine pour les élèves de 3^{ème}
- Oraux pour le DNB

Dispositif Parcours Personnalisé en 3^{ème} : Parcours à l'intention des élèves en difficultés scolaires (difficultés profondes et durables)

Les objectifs : travailler sur l'estime de soi, sur le projet professionnel, remobiliser l'élève, acquérir les compétences du socle, valider le DNB et une orientation en fin d'année.

Mise en oeuvre : deux stages sur l'année, 1 heure de français et de mathématiques pendant les heures d'espagnol.

Modalités : lettre d'engagement, accord des parents, livret élève, suivi individuel

4 et 3e degpa = mutualisation des champs
professionnels (5).

élèves 3e année inscrits de P.P.3e. →

PROJET
ASSOCIATION
SPORTIVE

COLLEGE G.MONOD

2017-2018

LE PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MONOD

ELEMENTS	
CONTEXTE	
Population scolaire (année 2017-2018)	Il y a au collège : 301 filles et 324 garçons soit 625 élèves, les élèves de la SEGPA (94 élèves) et des 2 UPI (25 élèves).
Caractéristiques du collège :	Collège de milieu urbain qui ne propose pas de cantine le mercredi midi. De plus, l'AS doit faire face à une forte concurrence des clubs locaux.
Lieux, horaires et Transports :	Les entraînements ont lieu au gymnase Monod pour les catégories Benjamins et à l'espace éducatif et sportif pour les minimes de 13h30 à 15h30. L'accès à ce dernier lieu, se fait à pied. Lors des rencontres inter-districts, les élèves se rendent sur lieux de compétitions par leurs propres moyens. Tous les autres déplacements s'effectuent en cars.
District de Montélimar :	Il est constitué de 11 établissements répartis sur un secteur d'une quarantaine de kilomètres. Il comporte : - 5 collèges sur Montélimar - 1 structure d'enseignement spécialisé (E.R.E.A.) - 5 autres collèges (Cléon d'Andran, Crest (2), Dieulefit, Loriol) L'ensemble de l'équipe directrice élabore le projet de district.
Contrat de district :	Obligation de participer: - aux réunions de secteur - à au moins 2 activités prévues au calendrier - à au moins 1 demi journée d'athlétisme À l'organisation des finales départementales organisées par le district

Projet de district :	Proposer un éventail d'APS qui permet à l'élève de pratiquer à son niveau et un calendrier qui permet de participer à plusieurs activités. Former les jeunes arbitres, les juges et les officiels. Garder le lien avec le projet départemental et ses points forts : cross, sports collectifs et athlétisme.
Personnel enseignant :	6 professeurs d'EPS
Nombre de licenciés (année 2016-2017) :	184 licenciés soit 29.44 % des collégiens (84 Filles, 100 Garçons). Les effectifs augmentent d'année en année.

	DIMENSION ADMINISTRATIVE
Membre du bureau (Année 2017-2018) :	Mme PIERRE (présidente), Mme Domergue (secrétaire), Mme Beusse (trésorière) et 4 professeurs d'EPS qui sont membres du bureau. (Cf. Annexe)
Comité Directeur (Année 2017-2018) :	Trois professeurs, un cuisinier et 6 élèves. (Cf. Annexe)
Réunions :	Les réunions d'organisations se font en fonction de la demande pendant les plages horaires dégagées pour celles-ci, le mercredi de 15h30 à 17h00.
Ouvertures :	- aux autres collègues (participations aux réunions et quelques sorties) - à l'établissement (présentation du projet d'AS au CA) - à la convivialité (sorties diverses proposées à tous les licenciés, présence de toutes les équipes à la fête de l'AS).

<p>Vers une pratique associative sportive et éducative :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - implication des élèves dans le bureau du comité directeur - affichage des comptes rendus des rencontres sportives (sur le site du collège) - participation aux activités sportives inscrites au calendrier de district en rapport avec le calendrier départemental - responsabilisation des élèves dans les organisations sportives - formation d'arbitres en sports-collectifs et en Badminton pendant les tournois ou les journées formations (51 Jeunes officiels certifiés cette année). - marquer l'engagement moral envers ses camarades et les professeurs d'EPS lors de l'adhésion à l'AS.
--	---

<p>Choix des APS :</p> <p>Activités pratiquées (Année 2017-2018) :</p>	<p style="text-align: center;">DIMENSION SPORTIVE</p> <p>Il se fait par les professeurs d'EPS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cohésion en partie avec le projet de district (Hand-Ball, Badminton, Tennis de Table). - en fonction des intérêts et demande des élèves et aspirations des professeurs (Défi-Nature, Course d'Orientation, Escalade). <p>De 12h20 à 13h20, les élèves ont la possibilité de pratiquer du Fitness (Lundi), du Hand-ball (mardi), du Badminton (Jeudi et Vendredi). Les Mercredis, il y aura : -Hand-Ball de Septembre à Janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> -Cross (Novembre) -Badminton et Tennis de Table (Janvier à Avril) -Course d'Orientation (Octobre et Novembre) -Athlétisme (Avril-Mai) -Défi Nature (Janvier, Juin). -Ski Nordique (Janvier) <p style="text-align: right;">(Cf. Annexe Calendrier Année 2017-2018)</p>
--	---

OBJECTIFS POURSUIVIS	
<p>Charte du sport scolaire :</p>	<p>Elle se divise en trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Compétition : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ dans toutes les APS ⇒ adaptation des contenus et des règlements ⇒ innover dans de nouvelles APS ⇒ varier les niveaux et les activités ⇒ associer différentes activités - la Formation : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ développer la prise de responsabilité et la citoyenneté ⇒ associer le jouer, arbitrer et juger ⇒ éduquer à la santé ⇒ recenser les supports, la documentation, les médias - l'Animation <ul style="list-style-type: none"> ⇒ inviter ou recevoir une autre AS ⇒ organiser la fête de l'AS ⇒ faire participer les parents
<p>Structure qui permet :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - aux élèves de s'exprimer à leur niveau, - de créer un lieu de rencontre et d'échange, une autre façon de vivre un sport dans un cadre associatif, - d'obtenir le sens des responsabilités et de l'équipe, - de respecter les autres, le droit et la règle, - de construire un rapport au savoir, une confiance en soi, un sens d'utilité sociale, qui sont facteurs positifs d'insertion.

Organisation des APS :

L'encadrement se fait par les professeurs d'EPS du collège.
Le Cross, l'Athlétisme, le Tennis de Table et le Badminton proposent des rencontres dans des championnats Départementaux et Académiques voire de France. Pour les sports collectifs, les rencontres se font avec les clubs locaux.

Financement

ASPECT FINANCIER

Pour les dépenses :

- Pot commun district (450 Euros)
- Transports et déplacements
- Affiliation (UNSS et OMS)
- Assurance (MAIF)
- Achat de matériel
- Licences
- Goûter UNSS
- Sorties / spectacles / rencontres sportives.....

Pour les recettes :

- Cotisations des élèves (licence de 20 Euros)
- Subventions (OMS, Conseil général)
- Remboursement des déplacements (département et région UNSS).

RAPPORT D'ACTIVITE

2016-2017

L'Association Sportive au collège MONOD a compté cette année 2016/2017, 184 licenciés soit 22 de plus par rapport à l'année précédente. Cela se compose de 60 benjamins, 50 benjamines, 39 minimes garçons, 32 minimes filles, 1 cadet et 1 cadette.

Le constat est récurrent à savoir plus de licenciés dans les petites catégories et une réelle absence d'élèves de l'enseignement adapté (SEGPA, ULIS).

Parmi tous les licenciés, 73 sont jeunes officiels districts et départementaux dans les activités de Hand-Ball et Badminton.

Les activités proposées le mercredi après-midi ont été du Hand-Ball, Badminton, le cross départemental, Course d'Orientation, Défis Nature et Athlétisme.
Le collège est toujours bien représenté en nombre et en résultat.

RESULTATS

Hand-Ball : 1 équipe dans chaque catégorie qualifiée pour les départementaux.

Badminton :

Par équipe : 2 équipes dans chaque catégorie qualifiées pour les départementaux et une en benjamine qualifiée pour les académiques.

En simple : Chaque catégorie a eut des élèves licenciés pour les départementaux.

Cross : Une benjamine termine 1ère dans sa catégorie.

En l'absence de compétitions ont été proposés chaque mercredi des entrainements ponctués de divers goûters (1ère journée, Noël et dernière séance d'entraînement).

Mais l'AS c'est aussi des pratiques tous les jours de 12h25 à 13h20 : Hand-ball (2 jours), Badminton et Fitness.

Pour récompenser les élèves de leur investissement, leur état d'esprit et leur engagement, nous avons organisé une sortie à Montpellier pour voir un Match de haut-niveau en Hand-Ball (PSG/MONTPELLIER). Une petite participation de 5 euros a été demandée aux élèves.

L'Association Sportive au collège Monod c'est avant tout des pratiquants investis, respectueux et engagés. La compétition comme les entrainements restent pour tous des moments d'échanges et de réels plaisirs. C'est à ce titre que nous sommes toujours très représentés (en nombre) dans toutes les activités.

REMERCIEMENTS :

- Aux chefs d'établissements
- Vie scolaire
- Sésame : disponibilité et sympathie des gardiens
- Collègues : pour leur engagement auprès de notre AS
- Et enfin un grand merci aux élèves pour la confiance, le respect et leur bonne humeur.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MONOD

26200 MONTELMAR

BUDGET PREVISIONNEL 2017 -2018

DEPENSES	RECETTES
<p style="text-align: center;"><u>AFFILIATIONS</u></p> <p>UNSS 80.00 OTS 30.00 DISTRICT (pot commun) 450.00</p> <p style="text-align: center;"><u>ACHATS</u></p> <p>LICENCES 1800.00 GOUTERS 180.00 CADEAUX 150.00 MATERIEL 100.00 LOCATION SKIS 150.00</p> <p style="text-align: center;"><u>AUTRES CHARGES EXTERIEURES</u></p> <p>ASSURANCE 100.00 FRAIS DE TENUE DE COMPTE 60.00 TRANSPORTS 2500.00 SORTIE - MATCH 1000.00</p>	<p style="text-align: center;"><u>SUBVENTIONS</u></p> <p>OTS 1000.00 CONSEIL GENERAL 1100.00</p> <p style="text-align: center;"><u>COTISATIONS</u></p> <p>LICENCES 3500.00</p> <p style="text-align: center;"><u>REMBOURSEMENTS DEPLACEMENTS</u></p> <p>DEPLACEMENTS 1000.00</p>
<p style="text-align: center;">TOTAL DEPENSES 6600.00</p>	<p style="text-align: center;">TOTAL RECETTES 6600.00</p>

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MONOD

26200 MONTELIMAR

BUDGET PREVISIONNEL 2017 -2018

DEPENSES	RECETTES
<p><u>AFFILIATIONS</u></p> <p>UNSS 80.00 OTS 30.00 DISTRICT (pot commun) 450.00</p> <p><u>ACHATS</u></p> <p>LICENCES 1800.00 GOUTERS 180.00 CADEAUX 150.00 MATERIEL 100.00 LOCATION SKIS 150.00</p> <p><u>AUTRES CHARGES EXTERIEURES</u></p> <p>ASSURANCE 100.00 FRAIS DE TENUE DE COMPTE 60.00 TRANSPORTS 2500.00 SORTIE - MATCH 1000.00</p>	<p><u>SUBVENTIONS</u></p> <p>OTS 1000.00 CONSEIL GENERAL 1100.00</p> <p><u>COTISATIONS</u></p> <p>LICENCES 3500.00</p> <p><u>REMBOURSEMENTS DEPLACEMENTS</u></p> <p>DEPLACEMENTS 1000.00</p>
<p>TOTAL DEPENSES 6600.00</p>	<p>TOTAL RECETTES 6600.00</p>